



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

PROCES-VERBAL

de la séance du 25 avril 2017 à 17h15

Présents : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, T. Soldati, S. Rudaz, Y. Velenik, A. Castillo, P.-Y. Morgantini, L. Guenee, S. Gariglio, S. Fischer, S. Naïm, L. Hyvärinen, R. Lutz, L. Truscello, L. Marques

1. Excusés et invités

Excusés : E. Huysecom, L. Caricchi, J.-P. Wolf, L. Scapozza, A. Moscariello, E. Samankassou, X. Perret, C. Egger, J. Moser, H. Nozary.

Invités : B. Schaller, Administrateur, J. Lacour, Doyen, R. Martini, M. Gander, Vice-doyen, M. Renner, Vice-doyen.

2. Annonce des divers

Aucun.

3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (16 oui, 0 non) avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

- Le Président annonce que les Professeurs Corinne Charbonnel et Yvan Velenik (corps professoral) ont été élus tacitement. Il n'y a pas eu d'opposition.
- Le Président indique que les points indiqués « sous réserve » ont été acceptés par le Collège des professeurs du 24.04.2017.

5. Communications du Doyen

- Le Doyen rappelle que le Rectorat avait rapporté à l'assemblée l'existence de 15% de doctorants sans contrats en Faculté des sciences, mais après enquête, il s'est avéré que seulement 5 sur les 725 doctorants de notre Faculté étaient concernés. Il remercie Mme J. Moser et le Vice-doyen Gander pour leur travail dans cette vérification.
- Le Doyen indique que la Section de mathématiques proposera la Pr. Vergne au titre de Doctor honoris causa. La Pr. Vergne fera une conférence publique à la Faculté la veille du Dies.
- Le Doyen rappelle qu'un groupe de travail a été créé pour mettre en place des mesures de lutte contre le harcèlement. La Vice-doyenne Galliot et lui-même en font partie. Il indique qu'une forte communication et des actions seront entreprises à la prochaine rentrée. Il précise également que deux étudiants font partie de ce groupe.
- Le Doyen mentionne que la Faculté, mais surtout le Secrétariat-étudiants, travaillera sur mandat avec Me Balavoine, avocat, pour traiter les divers cas d'opposition. Il est demandé si cela ne devrait pas être traité par le Service juridique. Le Vice-doyen Gander explique que le Service juridique intervient en cas de recours. En cas d'opposition, il y a souvent des avocats qui attaquent la Faculté et dans ces cas, **la Commission RIO (Règlement relatif à la procédure d'opposition au sein de l'Université de Genève)** est livrée à elle-même.
- Le Prof. Soldati demande des nouvelles sur l'idée d'un Ombudsman à la Faculté. Le Doyen explique que le groupe de travail chargé des modifications du Règlement d'organisation de la Faculté travaille dessus. Il rappelle que ce groupe de travail est constitué des Professeurs Picard, Rudaz, M. A. Castillo et de lui-même.

6. Proposition de modification du Master bi-disciplinaire, du Règlement d'études général du Doctorat ès Sciences et du Règlement d'études général de la Faculté des sciences
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

Le Vice-doyen M. Gander présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification du Règlement d'études général de la Faculté des sciences est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non).

Soumise au vote, la proposition de modification du Doctorat ès sciences est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non).

Master bi-disciplinaire – Il est demandé s'il serait possible d'augmenter la durée du stage en laboratoire à 2 semestres au lieu d'augmenter le nombre de cours. Le Vice-doyen Gander doit en discuter avec le Conseiller aux études.

Soumise au vote, la proposition de modification du Master bi-disciplinaire est acceptée (14 oui, 0 non, 2 abstentions).

7. Proposition de création d'un CAS en Géomatique pour un environnement durable
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

Le Doyen présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (13 oui, 0 non, 3 abstentions).

8. Proposition de modification du plan d'études du Bachelor en sciences de la Terre et de l'environnement
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

La Prof. R. Martini présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non).

9. Proposition de modification du règlement du CERG-C (Certificat de spécialisation en risques géologiques et risques liés au climat)
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

La Prof. R. Martini présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non).

10. Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire, discipline mineure : sciences de la Terre
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

La Prof. R. Martini présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non).

11. Renouvellement de la convention ELSTE
Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

La Prof. R. Martini présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumis au vote, le renouvellement est accepté à l'unanimité (16 oui, 0 non).

12. Proposition de changement de dénomination de la « Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie (Master of Science in geology) » en « Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre (Master in Earth Sciences)

Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 24.04.2017

La Prof. R. Martini présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (15 oui, 0 non, 1 abstention).

13. La Marche pour la Science

L. Truscello rappelle les questions posées dans le courrier adressé au Décanat et qui figure en annexe à l'ordre du jour.

Le Doyen explique que cet événement est parti d'une envie spontanée de quelques chercheurs et a rayonné sur le monde entier. Après avoir fait des recherches, il indique qu'aucune information ne figurait sur le site web de la marche. M. Didier Raboud a reçu un des deux chercheurs initiateurs de cette marche. A l'instar du Rectorat, le Décanat a décidé d'informer que cette marche aurait lieu, mais n'a pas souhaité la soutenir formellement car il a estimé ne pas avoir reçu des informations suffisamment claires et précises des organisateurs quant aux buts et objectifs de la marche.

Le Doyen mentionne également l'article suivant dans le débat :

http://www.slate.com/articles/health_and_science/science/2017/04/explaining_science_won_t_fix_information_illiteracy.html

Une discussion s'engage suite à l'explication de cet article.

L. Truscello s'étonne que les étudiants n'aient pas été avertis, soit par un Unilist, soit par une annonce faite par un professeur en fin de cours. Le Doyen explique qu'il était très difficile de communiquer sur un événement dont on ne connaissait pas clairement les enjeux. Le Pr. Picard précise que l'information figurait sur le site web de l'Université et comprend la position de la Faculté. Cependant, il trouve dommage que la Faculté n'ait pas été associée à cet événement mondial. Il précise que la version genevoise a mis en avant les institutions contrairement à la version française.

Une discussion s'engage sur la communication et la participation de l'Université à des manifestations. Il est proposé que si cette marche devait se reproduire l'année prochaine, la Faculté y soit associée au niveau de l'organisation. Le Doyen accepte cette proposition.

Il est demandé, s'il serait possible de faire des tables rondes pour débattre sur des sujets actuels. Le Doyen rappelle qu'il avait déjà interpellé l'association des étudiants en sciences sur ce sujet et sur l'importance que ces débats soient organisés par le groupe politique de l'association. Ces débats pourraient avoir lieu une à deux fois par année et pourraient faire intervenir des spécialistes du domaine. Le Doyen rappelle que le Décanat soutiendra financièrement cette démarche, notamment les frais liés à un apéritif, au déplacement, à l'hébergement d'un expert, etc. **L. Truscello rappelle que le corps des étudiants ne doit pas être le seul à participer à la vie de la Faculté et encourage les autres corps à y participer.**

14. Divers

Le Doyen annonce qu'un financement a été trouvé pour les travaux à la bibliothèque.

15. Conclusion

Fin de la séance : 19h

Prochaine séance : La date du 30 mai 2017 sera probablement modifiée.